



CIRCULAIRE N° 134 du 12 février 2003.

Objet : Présentation d'un spectacle - animation sur les Droits de l'Enfant intitulé « Les Bulles de l'espoir »

Réseaux : Tous

Niveaux et services : FOND/MAT/Prim/Ord

Période : année scolaire 2002-2003

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental libre subventionné et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental subventionnés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;

Pour information :

- Aux membres de l'Inspection de l'enseignement fondamental ordinaire ;
- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- Aux associations de parents.
- Aux directions, enseignants et étudiants des départements pédagogiques des hautes écoles.

Autorités : Ministre de l'Enfance

Signataire(s) : Jean-Marc NOLLET

Gestionnaires : Cabinet du Ministre de l'Enfance, Madame Véronique Willemart

Nombre de pages : texte : p 1

annexe : 1

Mots-clés : Droits de l'Enfant



Bruxelles, le 12 février 2003

CIRCULAIRE n° : 134

Objet : Présentation d'un spectacle - animation sur les Droits de l'Enfant intitulé « Les Bulles de l'espoir »

Mesdames, Messieurs,

Dans le souci d'encourager le débat sur le thème des Droits de l'Enfant, un spectacle comédien et marionnette est proposé aux écoles afin de sensibiliser les enfants à cette question.

Le spectacle - animation a pour objectif d'aborder avec les enfants le thème des Droits de l'enfant en faisant référence au personnage de « Félicien, le lutin magicien » créé par le Délégué général aux Droits de l'Enfant dans son livre « Les bulles de l'espoir », d'identifier et promouvoir les quatre grands thèmes des Droits de l'Enfant et de mettre à disposition des personnes qui ont la responsabilité des enfants (enseignants, animateurs, parents,...) un dossier pédagogique présentant quelques outils sur les Droits de l'Enfant, en lien avec le contenu du spectacle - animation.

Une discussion débat collectif animé par les comédiens sera proposé aux enfants immédiatement après le spectacle. Celui-ci est donc à intégrer dans une dynamique globale où chaque enseignant est invité à réaliser un travail de réflexion avec ses élèves avant et après le spectacle.

En outre, vous trouverez, joint à la présente, la fiche technique décrivant le spectacle ainsi que les renseignements techniques permettant d'accueillir le spectacle dans votre établissement.

Un dossier pédagogique préparatoire pour les enseignants, comprenant des documents, une bibliographie ainsi que des adresses de contact, sera également disponible. Il vous parviendra dès la réservation du spectacle.

La participation financière demandée par spectacle est de 370€, après intervention de la Communauté française. Le coût sera réduit si deux spectacles sont joués le même jour et dans la même implantation, il sera de 592€.

La date limite de réservation est le 15 mars 2003. Les réservations se font aux numéros de contact repris en annexe.

Je vous invite à relayer l'information relative à ce spectacle auprès de vos équipes pédagogiques.

**Le Ministre de l'Enfance,
chargé de l'Enseignement fondamental.**

Jean-Marc NOLLET

Spectacle - animation

« Les Bulles de l'espoir »

« Bidonville de Sao Paulo, fin de journée, Miguel apparaît chargé de ses détritrus. Aujourd'hui, la pêche a été bonne.

Dans son atelier, le travail ne manque pas... Mais ce soir, Félicien, délégué aux droits de l'enfant vient lui rendre visite ...

Sur fond de la dure réalité d'un enfant des Favellas, une rencontre riche, comique, émouvante et poétique ; une fable simple pour parler des droits de l'enfant. »

Une réalisation du Studio Marionnette asbl et de Truc et Cie asbl.
Distribution : Bernard CLAIR (marionnettiste) et Xavier SOURDEAU (comédien)

Ecriture, mise en scène, scénographie, costumes et musique : création collective.

En référence au livre « Les bulles de l'espoir »
de Claude Lelièvre (éditions Luc Pire), Délégué Général aux Droits de l'Enfant.

Initiative subventionnée par le Ministre de l'Enfance.

Conditions techniques

Espace scénique : 5 m d'ouverture plateau
4 m de profondeur
3 m de hauteur
Temps de montage : 1 H 30
Temps de démontage : ¾ d'heure
Occultation et gradins (tapis, bancs, chaises) nécessaires
Durée du spectacle : 25 minutes
Durée de l'animation/débat : 40 minutes
Age : 8 à 12 ans
Nombre de spectateurs : maximum de 60 enfants

Contacts et réservations

Studio Marionnette :
067/64.62.48
Courriel :
bernard.clair@netcourrier.com

Truc et Cie :
069/22.44.69.
Courriel : trucetcie@yahoo.fr

Un dossier pédagogique relatif au thème abordé vous sera adressé après réservation du spectacle